

CONGRES La SFU en parallèle aux JMU a organisé ou participé activement à de nombreux congrès depuis sa création ; les plus emblématiques sont notamment en 1923 à Strasbourg, le colloque « où en est l'urbanisme ? » (actes édités aux éditions Eyrolles en cours de numérisation) ; le congrès de Sarcelles en 1981, portant sur le devenir de la profession, les rencontres d'Avignon pendant les années 80 et 90 dont les sujets fondateurs sont encore d'actualité, tels les concepts dont la SFU est coauteur de « l'Arc Méditerranéen », le « Marketing territorial »... le Colloque Européen, en association au CEU à Paris en 2000 traitant, en présence d'une dizaine de délégations ministérielles étrangères, des différentes approches de l'urbanisme en Europe, jusqu'au dernier colloque de Montgenève relatif à cent ans d'urbanisme en montagne.

UNIVERSITE Dans un souci permanent de permettre aux jeunes professionnels une insertion professionnelle de qualité la SFU oeuvre de façon continue depuis plusieurs décennies, avec les instituts d'urbanisme dans le cadre de séminaires, de participation de ses membres à l'enseignement et à la prise en charge des stagiaires. Dans cette optique, une charte régionale vient d'être signée entre la SFU PACA et l'IAR. D'autres conventions, en partenariat avec l'APERAU, sont en cours de préparation. Par ailleurs, un Accord cadre vient d'être signé, entre le Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) et la SFU par lequel la SFU s'impliquera dans l'enseignement délivré au CNAM, ce dernier apportant son concours pour monter conjointement avec la SFU, des conférences ou tout autre événement.

BASE DE DONNEES La SFU met à la disposition de ses membres une bibliographie et des données. Ces documents sont accessibles à partir du site Internet www.urbanistes.com suivant le mot de passe correspondant au membre exerçant la consultation. Ils concernent aussi bien des aspects méthodologiques, de procédures, d'exemples de projets que des contrats types d'urbanisme. La législation ne permettant pas d'afficher le coût des missions il y est proposé seulement la manière d'effectuer ce type de calcul.

Qualification

OPQU Créé en 1998, sur la base notamment des travaux antérieurs de la SFU, l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes a pour mission de procéder à la définition d'un exercice professionnel de l'urbaniste et aux qualifications afférentes. La 2^e édition de l'annuaire des urbanistes qualifiés OPQU (annuaire 2007 publié fin 2006), est disponible sur les sites web (www.opqu.org, www.cfdu.org, www.urbanistes.com). L'OPQU conscient du décalage existant entre le gisement important d'urbanistes (estimé à plusieurs milliers) exerçant la profession en France, potentiellement qualifiables, et le nombre d'urbanistes qualifiés OPQU (500 à la mi 2007) souhaite combler ce décalage en augmentant de façon significative et rapide le nombre des urbanistes qualifiés.

FORMATION Dans le cadre de nombreux colloques portant sur des sujets très techniques, la SFU a contribué à une meilleure connaissance théorique et législative en rapport avec la pratique, ces dernières années en particulier sur l'application des lois SRU et UH, cet exercice s'effectuant tout particulièrement avec les services de l'État et des collectivités ainsi qu'avec les protections connexes telles celle des avocats. La SFU reconnue comme organisme de formation s'est engagée depuis 2006 pour une formation pluriannuelle à destination des urbanistes sur :

CLIMAT - ENERGIE – TERRITOIRE

Une première session s'est tenue en 2006 à Lille. Cette expérience se poursuit en 2007 2008 et 2009 dans d'autres régions dans le cadre de la convention tripartite entre l'ADEME, le CLER et la SFU.

CONTIBUTIONS La SFU a, depuis son origine, apporté sa contribution à l'élaboration de textes de loi, de méthodes et de textes généraux concernant l'urbanisme et les urbanistes ; 1985 Loi Aménagement, 2000 loi SRU, 2003 loi UH... C'est aussi un apport à l'élaboration de nombreux documents fondateurs : 1986 document de référence « Elus et Urbanistes » avec le Ministère de l'Équipement et l'AMF... 2005 « Référentiel du métier d'urbaniste » dans le cadre d'une convention OPQU Ministère de l'Équipement publié par le Moniteur, 2006 Commission de modernisation de l'urbanisme commercial. C'est encore l'appui à la création de nombreux instituts d'urbanisme en France et à l'étranger, à l'enseignement en leur sein et à leur évaluation. Dans cette continuité la SFU prépare une contribution au « Grenelle de l'Environnement » qui doit aboutir à la fin du mois d'octobre à un plan d'action de 15 à 20 mesures concrètes et quantifiables.

Partenariat

La SFU intervient régulièrement avec des partenaires institutionnels tels que les ministères de l'équipement et de l'environnement aujourd'hui regroupés (MEDAD), l'Association des Maires de France (AMF) ou encore des organismes tels que L'ADEME. Dans cette recherche d'efficacité et de partenariat permanents la SFU est membre du **CFDU** (confédération du Conseil Français des Urbanistes) regroupant les autres associations françaises d'urbanistes (Urbanistes des agences AFUA, Géomètres urbanistes AGU, Professionnels des CAUE APCAUE, Aménageurs et urbanistes dans l'Etat AUDE, FNC PACT ARIM, Urbanistes des territoires UT et associations régionales). En l'an 2006 la confédération a réaffirmé plus fortement ses principes de base, notamment les principes de subsidiarité et de complémentarité de l'action confédérale et de représentativité indirecte des adhérents des associations. A ce titre le rôle de la SFU comme association représentant les urbanistes français auprès du CEU a bien été confirmé.

Le CFDU organise en 2007 les 12^{èmes} Universités d'été NANTES les 29, 30, 31 août, le thème général étant : FAIRE ENSEMBLE LA VILLE ET LES TERRITOIRES ? « DU CONFLIT À L'INTELLIGENCE COLLECTIVE »

La lettre de la Société Française des Urbanistes juillet août 2007



La Société Française des Urbanistes

Membre fondateur du Conseil Européen des Urbanistes (CEU/ECTP)

Membre fondateur de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU)

Membre fondateur de la confédération du Conseil Français des Urbanistes (CFDU)

Membre de l'Association Internationale des Urbanistes (AIU/ISOCARP)

- est une association fondée en 1911 composée de professionnels urbanistes issus de tous les modes d'exercices (secteurs publics, privés, para-publics, salariés ou indépendants),
- admet ses membres sur des critères de qualités (niveau de formation et d'expérience...), sur la base d'un dossier d'admission,
- accueille les jeunes urbanistes sur la base des critères du CEU et de la SFU,
- se développe sur 4 échelles de territoire : régionale, nationale, européenne et internationale,
- est un lieu d'échanges, de réflexion, de formation entre urbanistes, mais aussi de relation avec l'ensemble des acteurs de l'urbanisme, notamment au travers des délégations régionales,
- promeut la profession d'Urbaniste et leur qualification à travers l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes,
- est le représentant des urbanistes français auprès du Conseil Européen des Urbanistes,
- construit des partenariats au sein du " Collège des Grands Associés " : Entreprises Territoires et Développement (E.T.D.), Comité 21, Instituts d'Urbanisme...
- organise et participe à des manifestations locales, régionales, nationales et internationales,
- est une force de proposition pour les textes de loi,
- travaille à la concertation auprès des habitants,
- est notamment co-auteur de la Nouvelle Charte d'Athènes,
- diffuse les valeurs d'une culture urbaine européenne.



Editorial

A l'heure, des grandes mutations urbaines, dues à l'accélération du changement climatique, de la croissance sans précédent de la population mondiale, de l'épuisement scandaleux des ressources fossiles et de l'appauvrissement inexcusable de la biodiversité, les défis urbains sont considérables. Ils obligent les urbanistes à faire œuvre d'humanisme tout autant qu'ils se doivent d'apporter de nouveaux savoir-faire dans les domaines du développement soutenable et durable pour le devenir des villes et des territoires.

A l'échelle de la France, de l'Europe et du Monde, les urbanistes doivent s'organiser et apporter une contribution à la hauteur des défis de ce nouveau millénaire. C'est pour la SFU, un nouveau combat qu'elle entend conduire, au quotidien et dans le temps, de façon locale et globale, avec ses membres, au côté de toutes celles et ceux qui partagent les mêmes valeurs.

Jean-Pierre Gautry Président

Au delà des plusieurs centaines d'urbanistes SFU de cœur, pour l'année 2007 les membres de la SFU sont représentés par 26 délégués au Conseil d'Administration et 8 membres au Bureau accompagnés de délégués thématiques :

Président : Jean-Pierre GAUTRY, Secrétaire Général : André SANDT, Trésorier : Régis DUMAY, Vice Présidente aux relations européennes et déléguée au CEU : Dominique LANCRENON, Vice Présidente à la communication et aux manifestations : Christian LUYTON, Vice Présidente aux relations avec les professionnels partenaires des urbanistes: Anne BOUCHE FLORIN, Vice Président à l'animation des régions : Jean Jacques FAURE, Vice Président à l'information: Christophe MIGUET.

Quelques autres délégations :

Délégation aux Affaires Internationales : Nicolas BUCHOUD, Délégation au CEU : Philippe DOUCET, Délégation au CERTU : Jean-Jacques FAURE, Délégation auprès du CFDU : Anne BOUCHE FLORIN, Délégation auprès de l'OPQU : Régis DUMAY, Conservateurs des archives de la SFU : Guy Louis VALLET et Michel STEINEBACH, Rapporteur national des admissions à la SFU : Bernard AUBERT.

La SFU comprend 400 membres, qui peuvent être "Sociétaires", «Grands Associés» ou Partenaires de la SFU.

La SFU développe des relations avec les autres associations d'urbanistes qui sont organisées par type d'exercices.

La SFU est un lien transversal fédérateur. C'est la plus importante association professionnelle d'urbanistes, en France, qui ait des critères de qualité de niveau européen pour y être admis.

Ainsi les urbanistes praticiens sont autorisés à se prévaloir de la qualité d' «Urbaniste SFU».

Pour mieux connaître la SFU et suivre ses activités, nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet :

<http://www.urbanistes.com>

SFU 26, rue de l'Echiquier 75010 Paris
Tel : 0033(0)1 45 39 69 53 Fax 0033 (0)1 45 41 02 27
courriel : sfu@urbanistes.com site : www.urbanistes.com

« La Lettre de la SFU » Juillet Août 2007 n°2007-04 Directeur de la publication : Jean Pierre-Gautry, Rédacteur : Christian Luyton -Demande d'enregistrement en cours Diffusion gratuite -

Les Journées Mondiales de l'Urbanisme JMU

L'organisation internationale de la « Journée Mondiale de l'Urbanisme » a été fondée en 1949 par le professeur Carlos Maria della Paolera de l'Université de Buenos Aires, afin de faire croître l'intérêt du public et des spécialistes pour l'urbanisme, tant à l'échelon local qu'à l'étranger. Elle est célébrée dans plus de 30 pays sur 4 continents, afin de faire appel à la conscience des citoyens et des collectivités pour mettre en perspective les impacts environnementaux liés au développement des villes et des territoires.

La SFU concourt à cet évènement par l'organisation chaque année des Journées Mondiales de l'Urbanisme, temps fort de la profession, puisqu'elles sont l'occasion d'interpeller la société civile et les politiques sur les enjeux essentiels du monde d'aujourd'hui.

Il y a trente ans

PARIS à l'UNESCO novembre 1977 : «Densités et relations de voisinage»

Des débats qui ont porté sur la garantie que la ville moderne peut offrir une double possibilité, celle d'être vraiment seul et vraiment ensemble...

Plus proches de nous

NANTES novembre 2003 : « vers une civilisation de plus en plus urbaine, Villes – lieux d'avenir »

Partenaires principaux : la Communauté de Nantes Métropole, la Ville de Nantes, l'AURAN, la SEMITAN, le CEU, l'AIU ... Le développement des villes et la transformation des sociétés vers une civilisation de plus en plus urbaine sont les enjeux les plus déterminants de l'évolution en cours de l'humanité. L'objectif de cette manifestation de portée internationale a été de présenter et de soumettre à débat des projets urbains innovants et expérimentaux entrepris tant en France que dans le reste du monde, projets liés à l'eau, aux futurs espaces culturels, aux nouveaux modes de transport, et s'inscrivant ainsi dans la problématique « Villes – lieux d'avenir ».

MARSEILLE novembre 2005 : «Entre abondance et rareté, vers une ville durable» Partenaires principaux : Région PACA, Ville, ADEME, entreprises...

La problématique traitée lors de ce congrès eut pour objet d'éclairer et d'appuyer les nécessaires évolutions de la cité en s'appuyant sur les dysfonctionnements liés au ressources, au logement et aux déplacements.

La « Déclaration de Marseille » approuvée par acclamation, demanda avec fermeté aux collectivités territoriales, conformément à la Charte de l'Environnement incluse dans la Constitution française, de prendre en compte le changement climatique, la sécurité et la sobriété énergétique, ainsi que la production d'énergies renouvelables locales, dans toutes les actions territoriales.

Actuelles et plus lointaines

YAOUNDE les 7, 8 et 9 novembre 2007 :

« Développement urbain durable en Afrique: défis pour le 3ème Millénaire »

Partenaires principaux : Ordre National des Urbanistes du Cameroun, Ministère du Développement Urbain et de l'Habitat, Ministère de la Coopération, Communauté Urbaine de Yaoundé, Communauté Urbaine de Douala, Ambassade de France, PNUD, Union Européenne...

Sous le thème du Développement urbain durable en Afrique: défis pour le 3ème Millénaire, les JMU qui seront célébrées à Yaoundé les 7, 8 et 9 novembre 2007 doivent permettre aux professionnels de prolonger les réflexions engagées en 2006 à Paris sur des problématiques africaines : «Comment faire en sorte que la ville demeure source d'économie, de développement humain et de lien social, en équilibre avec les différents territoires?». «De la ville informelle... à la ville durable en Afrique», les Journées de Yaoundé permettront une réflexion approfondie avec les différents acteurs intervenant dans le processus de planification urbaine, de réalisation des projets urbains et de gouvernance urbaine: institutions internationales, ministères concernés, collectivités locales, professionnels de l'Urbanisme de tous les continents en prélude des journées programmées à Shanghai en 2010, sur le thème « Better City, Better Life ».



LENS novembre 2004 : «Le patrimoine matériel et humain du Bassin Minier, potentiel de son renouvellement»

Partenaires principaux : Région Nord Pas de Calais, CG PDC, CG Nord, Ville de Lens, CAUE PDC, CAUE Nord... Plus de deux siècles d'exploitation minière ont façonné et marqué le territoire comme sa population, et donné naissance à une culture spécifique ; une démarche de classement au patrimoine de l'humanité du bassin minier (B.M.U.) y a été entreprise. Dans ce cadre, Le thème du congrès a été de rechercher comment fonder sur cet héritage le renouvellement et la reconstruction du territoire, et d'en tirer les enseignements pour traiter d'autres territoires présentant la même problématique.

PARIS LA DEFENSE novembre 2006 : «Comment les grands quartiers d'affaires peuvent-ils être durables?» Partenaires principaux : EPAD, ADEME, EPASA, CG92, SEM92, Issy les Moulineaux, entreprises ...

Ces journées auront abordé pour la première fois la problématique de l'évolution durable des quartiers d'affaires à travers le monde et des décisions à prendre dès maintenant. Comment les quartiers d'affaires peuvent-ils être exemplaires du développement durable ? La « Déclaration de la Défense », proclamée en présence des ministres de l'aménagement du territoire, pour la France et de l'Habitat, pour le Cameroun, constitue le socle fondateur de la future charte développement durable des quartiers d'affaires du monde, qui sera signée en février 2008 à la Défense.



La lettre de la Société Française des Urbanistes juillet août 2007

Conseil Européen des Urbanistes CEU

Le Conseil Européen des Urbanistes (CEU), fondé en 1985, rassemble 26 associations et instituts nationaux d'urbanistes de 24 pays européens.

La SFU est un des membres fondateurs, elle représente les urbanistes français en son sein.

Le CEU est une association faitière, qui donne à ses membres un contexte commun de travail, de formation des urbanistes et de définition des responsabilités professionnelles.

Le CEU définit des standards de formation et de conduite pour la profession d'urbaniste; identifie, célèbre et récompense, en liaison avec la SFU pour la France, les exemples de bonne pratique d'aménagement à travers l'Europe; et engage le dialogue avec municipalités, gouvernements nationaux et institutions européennes.

Les urbanistes sont des facilitateurs, des spécialistes d'analyse spatiale et de médiation, travaillant en partenariat avec d'autres professions à travers les champs disciplinaires pour promouvoir le développement durable de l'environnement naturel, construit et urbain.

Dans la charte Fondatrice du CEU (la Charte d'Amsterdam de 1985), les instituts et Associations nationales d'Urbanistes ont développé, en s'appuyant notamment sur les travaux antérieurs de la SFU, les fondements pour établir des règles communes pour la profession d'urbaniste en définissant la nature et les champs d'activité spécifiques de l'urbaniste professionnel; les critères de formation et d'expérience professionnelles communs; et les règles de morale et de conduite professionnelles.

° **La nature et les champs d'activité spécifiques** de la profession d'Urbaniste communs aux pays membres de l'Union Européenne sont définis en Annexe A de la Charte.

° **Un niveau et un contenu de formation minimum** pour les Urbanistes, sur la base de principes communs, sont définis en Annexe B de la Charte. Il s'agit d'une étape préliminaire vers l'harmonisation des systèmes de formation actuels des urbanistes dans le but d'arriver en temps voulu à la reconnaissance mutuelle des compétences entre les pays membres de l'UE, tout en reconnaissant les particularités nationales.

° **Un code de déontologie professionnelle commun** établissant des critères de compétence et de conduite qui seront observés par tous les Urbanistes des Associations et Instituts membres du CEU est défini en Annexe C de la Charte.

Les principales publications actuelles :

La Nouvelle Charte d'Athènes 2003,

La Check List sur le Développement Durable,

Les travaux des lauréats du Grand Prix Européen de l'Urbanisme.

www.ceu-ectp.org



Les travaux en cours du CEU incluent :

La diffusion des définitions des mots Urbanisme et Urbanistes adoptées en Mai 2006 à Bergen,

La préparation d'une «Vision pour l'amélioration de la qualité et l'efficacité des villes et de la vie urbaine en Europe»,

La production d'un Guide en plusieurs langues de bonne pratique pour le développement urbain durable,

La publication de conférences majeures sur l'aménagement du territoire européen,

La préparation du Grand Prix Européen de l'Urbanisme.

Grand Prix Européen des Urbanistes GPEU

Le Grand Prix Européen de l'Urbanisme (GPEU) organisé par le Conseil Européen des Urbanistes, a vocation de distinguer les politiques urbaines, les opérations, ou les projets de développement qui contribuent à améliorer la qualité de vie dans les régions urbaines et rurales en Europe. Six éditions se sont déroulées de 1990 à 2006. La SFU organise pour la France la présélection des candidats. Le 7ème Grand Prix se prépare pour 2008.

Les objectifs du Grand Prix sont :

Présenter au grand public, et aux urbanistes professionnels en particulier, des actions et des projets de développement exemplaires et innovants...

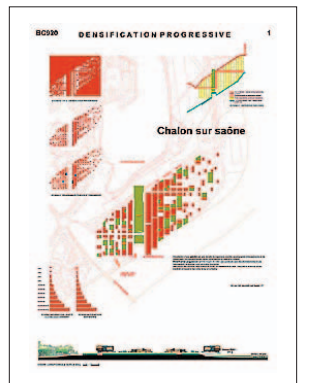
Illustrer et commenter les idées, les avis et la Vision du CEU sur le futur des villes et des régions en Europe...

Montrer le champ très vaste des actions d'urbanisme aujourd'hui...

Démontrer clairement les avantages des processus de participation du public, conçus et animés par les urbanistes professionnels d'aujourd'hui...

Démontrer l'importance croissante du concept de «cohésion territoriale»...

Avancer vers la pratique des villes et territoires durables.



Contact Hélène LIBER
helene.liber@free.fr

GPEU SELECTION